

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime (**ADIL 17**)



La structure



Association loi 1901 agréée par le Ministère chargé du logement après avis de l'ANIL.

Elle fait partie d'un réseau de 79 ADIL. Le réseau, animé par l'ANIL, est né en 1975.

Régie par l'article L. 366-1 du Code de la construction et de l'habitation issu de la loi SRU.

L'ADIL de la Charente-Maritime a été créée à l'initiative conjointe de l'Etat et du Département en 2006.

Elle est présidée par Madame Rabelle, Conseillère Départementale.
Elle a ouvert au public en juin 2007.

Equipe de 7 personnes : 4 conseillers juristes

1 chargée d'étude (depuis 2015)

1 assistante

1 directrice

Les Missions de l'ADIL



- ⇒ **Information juridique, financière et fiscale sur le logement.**
- ⇒ **Service personnalisé, neutre et gratuit**
- ⇒ **Structure légère, proche des habitants**

- Rapports locatifs : droits et obligations
- Amélioration de l'habitat
- Accession à la propriété : promesses et compromis, construction travaux
- Copropriété
- Urbanisme
- Etudes de financement
- Conseil préventif et en cas de difficultés (impayés de loyers ou d'échéances de prêt, habitat dégradé...)



Amélioration de l'habitat

- Information sur les différentes aides :
Subventions, prêts, aides au logements (calculées sur les échéances de prêts), crédits d'impôt...
- Etudes de financement
- Orientation vers les organismes instructeurs et/ou financeurs
- Information sur la réglementation : contrats, assurances...,
- Information sur la fiscalité : TVA, revenus fonciers...

Les Missions de l'ADIL



Conseils sur rendez-vous (de préférence) au siège à La Rochelle ou en permanence; mais aussi par téléphone, mail, courrier.

19 permanences mensuelles et une bimestrielle.

Permanences à Rochefort :

1^{er} et 3^{ème} jeudi à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO)

Le 2^{ème} jeudi matin et le 4^{ème} lundi matin à la Maison des Services public



L'ADIL est aussi observatoires des loyers :

- La Rochelle (zone tendue / 10 communes)
- CARO
- CARA
- Île d'Oléron

Ce que l'ADIL ne fait pas

- Elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation ;
- Elle n'est pas association de défense du consommateur ;
- Elle reste en dehors de tout acte contentieux : en ce domaine, elle oriente le public vers les professionnels ou organismes spécialisés.



ADIL17

49 avenue Aristide Briand

17000 La Rochelle

05 46 34 41 36

www.adil17.org

contact@adil17.org